

Informations concernant votre structure

Raison sociale :

Adresse complète :

Téléphone :

Site internet :

Effectif de votre entreprise :

(conditionne le nombre de cartes ERB envoyées)

Votre SIRET :

Code NAF/APE :

Merci de décrire votre activité principale

→ Un texte libre qui sera repris dans notre annuaire des adhérents sur www.assoerb.fr
(Pensez à vérifier votre fiche et à nous envoyer des rectificatifs si besoin)

Vos représentants au sein de ERB

Dirigeant ou responsable :

Son mail :

Représentant éventuel :

Son mail :

Référent pour les salariés :

Son mail :

(en charge de diffuser et de relayer les informations aux salariés)

Personne « relai » pour ERB :

Son mail :

(en charge de diffuser aux autres personnes / services les informations susceptibles de les intéresser)

Vos inscriptions au sein de l'association

Des commissions se réunissent régulièrement pour mettre en place différentes actions au sein de l'association.

Pour recevoir les informations dédiées à ces groupes de travail et être invité à ces réunions, merci d'inscrire les personnes susceptibles d'être intéressées dans votre entreprise.

Mail de la personne à inscrire

❖ **La commission Services aux entreprises** met en place des actions en lien avec les achats, le développement durable et les relations d'affaires entre adhérents.

❖ **La commission Services aux salariés** met en place des actions à destination des salariés de nos entreprises adhérentes.

❖ **La commission Emploi et RH** met en place des actions liées à l'emploi.

❖ **La commission Animation** organise des rencontres et des moments conviviaux entre adhérents

Il existe aussi d'autres groupes de travail ponctuels et nous pourrons vous envoyer des invitations en fonction de leur actualité...

Montant des cotisations

Les cotisations sont annuelles (par année civile) et sont calculées en fonction du nombre de salariés de votre établissement au 31/12/2021.

- 100 € entre 0 et 10 salariés
- 200 € de 11 à 20 salariés
- 400 € de 21 à 50 salariés
- 500 € de 51 à 100 salariés
- 700 € plus de 101 salariés
- Gratuit pour les entreprises créées depuis moins d'un an

Deux options vous sont proposées :

❶ Option « Centrale d'achat ».

La commission Services aux entreprises vous propose d'adhérer, via ERB, à la centrale d'achats Qantis (ex PME Centrale). Grâce à ce dispositif, en 2021, **plus de 3 millions d'euros d'achats** ont été réalisées avec un gain moyen de 15%. C'est donc **plus de 450 000 euros qui ont été économisés** grâce à cette mutualisation.

La cotisation 2022 est en fonction du nombre de vos salariés

- 100 € entre 0 et 10 salariés
- 250 € entre 10 et 50 salariés
- 500 € entre 50 et 100 salariés
- 800 € plus de 100 salariés
- Je ne suis pas intéressé

*Ne réglez rien maintenant,
une facture séparée vous parviendra.*

❷ Option « Passéo »

La commission Services aux salariés vous propose d'adhérer, via ERB, à la carte Passéo. Cette carte permet d'avoir des réductions chez de nombreux partenaires, locaux et nationaux (Cinémas, parcs d'attraction, forfaits de ski, spectacles, événements sportifs, voyages...)

- Tarif 15€ / salarié, soit pour mon entreprise salariés x 15€ =

*Ne réglez rien maintenant. Passéo vous contactera directement.
Interlocuteur à contacter dans votre entreprise :*

- Je ne suis pas intéressé

Votre engagement

Je soussigné, _____, déclare adhérer à l'association des Entreprises de Romans-Bourg de Péage et à ses valeurs et vous adresse ma cotisation pour l'année 2022 d'un montant de _____ euros.

A _____, le _____

Signature et cachet de l'entreprise